

ANNUAIRE 2021 - 2022

**de la COC du COMITE DEPARTEMENTAL HANDBALL
ESSONNE**

**Règlements particuliers des compétitions de handball
organisées par le Comité 91**

Annexe 1 : Calendriers

Annexe 2 : Règles Aménagées des Catégories Jeunes

Annexe 3 : Classements Sportifs de référence

Annexe 4 : Grilles des championnats

Annexe 5 : Règlement Coupe et Challenge

Toutes les dispositions nouvelles sont surlignées en jaune

Règlements particuliers des compétitions de handball organisées par le Comité 91

1 / Calendrier

Le calendrier des compétitions se trouve en **ANNEXE 1**. Toujours s'assurer d'avoir la dernière version car il peut faire l'objet d'ajustement en cours de saison.

2 / Catégories d'âges

Article 36 : Catégories d'âges du Comité Départemental Handball Essonne pour la saison 2021/2022:

- Masculins : -12*, -14, -16, -18, -20 et +16 ans
- Féminins : -12, -14, -16, -18 ans et +16 ans

*Catégorie mixte

CATEGORIES SAISON 2021/2022

ANNEES DE NAISSANCE ET AGES															
2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
moins de 7 mixte															
	moins de 9 mixte														
			*	moins 12 mixte											
FEMININ															
			*	moins 12											
					*	moins 14									
							*	moins 16							
									*	moins 18					
										*	*	+16 féminin			
MASCULIN															
					*	moins 14									
							*	moins 16							
									*	moins 18					
											*	moins -20			
											*	+ 16 masculin			

* si pas d'équipe dans la catégorie d'âge surclassement sur avis du CT : certificat médical de l'année en cours et autorisation parentale signée des 2 parents obligatoires document disponible sur le site du Comité

3 / Règlements particuliers de la COC de l'Essonne

3.1 PRINCIPES GENERAUX

Hormis les règlements particuliers décrits ci-dessous, les articles 75 à 110 des règlements généraux de la FFHB sont la seule référence pour l'organisation des compétitions sur le département de l'Essonne, en application de leur article 1^{er} :

« Les présents règlements sont de droit ceux de tous les clubs, comités, ligues et des licenciés de la FFHB. Toute disposition contraire aux présents règlements est nulle »

3.2 REGLEMENTS PARTICULIERS

Préambule

Les articles des règlements généraux suivants sont aménagés sur le département de l'Essonne. Pour en simplifier la lecture, chaque aménagement fait référence à l'article des règlements généraux dont il dépend, s'il existe.

Les tarifs des pénalités financières liées à des sanctions sportives ont été aménagés sur le département de l'Essonne, aussi, lorsque un article des règlements généraux de la FFHB fait référence « au guide financier de l'annuaire fédéral », vous devez vous reporter au guide financier de la COC du département de l'Essonne (§3.2.2 des présents règlements). En cas d'absence dans le guide financier sportive du département, c'est le tarif du guide financier de l'annuaire fédéral qui s'applique.

Dispositions générales

1. En championnat, dans une division donnée, à l'exception de la plus basse de la catégorie: Un club ne peut être représenté que par une seule équipe en son nom propre ou au sein d'une convention ou regroupement.
2. Dans toutes les compétitions organisées par le Comité de l'Essonne, sauf exception explicitement signalée : l'effectif autorisé d'une équipe est de 12 joueurs maximum.
 - a. Dans le cadre de rencontres multiples, sur une journée, le nombre total de joueurs utilisés, **toutes feuilles de match confondues**, ne peut excéder le maximum autorisé.
 - b. Le non-respect de cette disposition entraîne la perte des matchs par pénalité.

3.2.1 Aménagement des règlements généraux de la FFHB :

Article 87 : Durée des matchs et Règles de jeu

*Les catégories jeunes jouent selon des règles aménagées visant à participer à la formation du jeune handballeur. L'intégralité des « Règles Aménagées » applicables durant la saison en cours figure en **ANNEXE2***

MASCULINS

Catégories	Taille du Ballon	Temps de Jeu	Avertissement	Exclusion
+ 16 ans	58-60 T3	2 x 30'	X	2'
- 20 ans	58-60 T3	2 x 30'	X	2'
- 18 ans	58-60 T3	2 x 30'	X	2'
- 16 ans	54-56 T2	2 x 25'	X	2'
- 14 ans	50-52 T1	3 x 13'	X	2'
- 12 ans	48-50 T0	3 x 11'	X	2'

FÉMININES

Catégories	Taille du Ballon	Temps de Jeu	Avertissement	Exclusion
+ 16 ans	54-56 T2	2 x 30'	X	2'
- 18 ans	54-56 T2	2 x 30'	X	2'
- 16 ans	50-52 T1	2 x 25'	X	2'
- 14 ans	50-52 T1	3 x 13'	X	2'
- 12 ans	48-50 T0	3 x 11'	X	2'

Article 88 Responsable de la salle et de l'espace de compétition**88.1 Responsable de la salle et de l'espace de compétition**

Dans les compétitions départementales de l'Essonne, en catégorie +16 ans toutes divisions, le club recevant désigne obligatoirement à cet effet un de ses licenciés majeurs qui figure sur la feuille de match au titre de « responsable de la salle et de l'espace de compétition ». Ce dernier doit être équipé d'un signe visible depuis l'aire de jeu et par l'ensemble des personnes présentes à la rencontre (brassard ou tout autre signe distinctif).

À défaut, le club est sanctionné d'une pénalité financière dont le montant est précisé dans le Guide financier.

Article 92. Situations particulières relatives à l'Arbitrage

Pour les catégories +16 ans, féminine et masculine, en cas d'absence d'arbitre désigné, quelle qu'en soit la raison, la procédure suivante doit être appliquée dans l'ordre indiqué:

1/ solliciter le concours d'un juge-arbitre officiel neutre, présent dans la salle

2/ confier la direction du match à tout juge-arbitre officiel présent. Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c'est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d'égalité d'échelon, on tire au

sort.

3/ chaque équipe désigne un joueur en vue d'arbitrer. Le tirage au sort décide de celui qui fera fonction, l'autre joueur ne peut en aucun cas prendre part au jeu (chaque équipe se trouve ainsi diminuée d'un joueur).

NB: La COC 91 accepte que soit appliquée une disposition spécifique aux seules compétitions qu'elle organise et à aucune autre (Coupe de France, Coupe de la Ligue, etc.); cette disposition ne peut se substituer aux alinéas 1 et 2:

Après accord des deux équipes: confier la direction du match à une personne majeure détentrice d'une licence "joueur +16 ans" en cours de validité et n'étant pas sous le coup d'une sanction lui interdisant de jouer. Cette personne arbitrera la totalité de la rencontre, son nom, prénom et N° de licence devront figurer sur la FDME.

Article 93 : formalités administratives préalables à une rencontre départementale

La saisie des conclusions de match se fait exclusivement par informatique via Gest'hand (gesthand.net). Chaque club recevant ou organisateur est tenu d'aviser son adversaire ou les participants, ainsi que COC de l'Essonne au plus tard 30 jours avant la date prévue de la rencontre en précisant le lieu exact et l'horaire.

Pour les compétitions se déroulant sur plusieurs phases, la COC informera les clubs des délais maximum d'envoi des conclusions de match lorsque le délai d'un mois serait impossible à respecter.

Le club recevant reste entièrement responsable de toute communication à la COC des éléments de la conclusion de match dans le délai réglementaire fixé au 2^e alinéa.

La COC se réserve le droit d'apprécier souverainement tout élément, indépendant de la volonté du club, venu perturber la transmission de la conclusion de match.

En cas de non observation de l'une de ces règles, une pénalité financière est infligée au club fautif, qui en est avisé dans les délais réglementaires suivant la décision d'application de la sanction (article 152 des règlements généraux).

Sans nouvelle du club recevant (absence d'enregistrement dans Gest'hand) 8 jours avant la date prévue de la rencontre, celui-ci est déclaré perdant du match par pénalité

Cette sanction entraîne les pénalités sportives et financières prévues aux règlements généraux (article 109).

Dans le cas où le club visiteur est sans nouvelle du club recevant ou organisateur, il doit s'enquérir des décisions prises par la COC dans un délai de quinze jours avant la date prévue par le calendrier de la compétition.

En cas de modification (date, lieu, horaire) sollicité par l'un des deux compétiteurs en deçà du délai de trente jours avant la date de la rencontre, la demande devra intervenir dans les conditions prévues par l'article 94 des règlements généraux de la FFHB. La rencontre ne pourra se jouer sans la validation préalable de la COC. Sanction : match perdu par pénalité pour le club demandeur et pénalité financière correspondante (prévue dans l'article 109 des règlements généraux).

Toute contestation concernant la conclusion d'une rencontre doit être formulée au moins 15 jours avant la date de la rencontre.

Article 94.1.3. : Modification de date, d'horaire et de lieu d'une rencontre

Toute demande de modification de date (et/ou d'horaire et/ou de lieu) doit être formulée uniquement par Gest'hand (gesthand.net).

Le club demandeur, lors de sa demande en ligne, doit :

- préciser le motif de la demande et envoyer le justificatif par mail à la COC
- proposer une nouvelle date de rencontre (et/ou d'horaire et/ou de lieu)
- informer le club adverse de sa demande, idéalement par courriel

Le club adverse doit répondre, également via Gesthand, au plus tôt, et obligatoirement avant 7 jours, à cette demande. En cas de refus, il doit préciser le motif de son refus également en ligne.

La COC ne traitera pas les demandes de report envoyées par mail.

Toute demande de report ne rentrant pas dans les cas définis dans l'article 94.1.1 des règlements généraux ne pourra être accordée par la COC, que sous les conditions minimales suivantes :

- La nouvelle date de la rencontre devra être placée entre le mercredi précédant, inclus, et le suivant, inclus, la date initiale.
- L'accord impératif de l'adversaire, notifié dans Gesthand
- L'acquiescement par le club demandeur des droits figurant au guide financier de la COC

Toute demande report qui aurait pour conséquence de permettre à un joueur suspendu d'échapper à sa sanction sera rejetée

Article 95.2 : Participation d'un même joueur dans des championnats de niveaux différents

En catégorie +16 F& M, la COC applique intégralement l'art 95.2.1 :

« Quand une équipe doit, au cours d'une même saison et dans niveau de compétition défini, disputer N matches, tout joueur ayant évolué N/2 fois à ce niveau ne peut plus participer dans une division de niveau inférieur à celle-ci.

La valeur N/2 se définit par rapport au nombre de matches dans une compétition par poule ou dans une compétition sur deux ou plusieurs phases, rassemblant l'ensemble des équipes engagées ; ce qui exclut la prise en compte des matches des phases dites de finalité.

Le niveau inférieur se définit en termes de niveau hiérarchisé de compétition dans la même catégorie d'âge du licencié concerné.

Dans le cas où un club possède plus de deux équipes évoluant dans des niveaux différents dans une même catégorie d'âge, le N/2 s'apprécie sur la totalité des matches joués dans les niveaux supérieurs, N étant défini par rapport au niveau supérieur ayant le plus de journées de compétition.

Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre.

Le non-respect de cette disposition entraîne la perte du match par pénalité. »

Pour la saison 2020/2021, les championnats se déroulant en deux phases, le nombre de matchs retenu est

Nombre total de matchs de championnat à jouer sur la saison/ 2

- Division à 12 équipes => $16/2 = 8$
- Division à 10 équipes => $12/2 = 6$
- Division à 8 équipes => $10/2 = 5$

En catégories JEUNES la COC applique l'art 95.2.1 selon les modalités suivantes

- Pas de brûlage en catégories jeunes dans le championnat départemental, sauf pour les équipes en convention.

PAR CONTRE:

- Application de la règle du brûlage N/2, en catégories jeunes pour les équipes de clubs évoluant respectivement en Région et en Département.
- Application également de cette règle pour les clubs ayant des équipes en convention départementale ou régionale, et une équipe en regroupement départemental. cf art 24.

Article 98.2.3.3 : officiels de table

- Le club recevant a l'obligation de fournir un officiel de table de marque majeur pour toutes les compétitions départementales de catégorie +16 pré-région, s'il s'agit d'un licencié mineur, il doit être accompagné à la table de marque d'un licencié majeur du même club.
- En l'absence de cet officiel de table de marque, le club recevant sera sanctionné d'une amende définie dans le guide financier de la COC

104.2 Forfait isolé

104.2.3 Sanction sportive

- L'équipe déclarée forfait perd le match et ne marque pas de point (0 point).
- Le score pris en compte est de 0-20 pour les rencontres jouées en 2 fois 30 minutes.
- Le score pris en compte est de 0-10 pour toutes les autres rencontres (tournois compris).

104.2.4 Sanction financière

- Suite à un forfait isolé, dans les compétitions départementales de l'Essonne, une pénalité financière, fixée dans le Guide financier, est prononcée à l'encontre du club concerné selon les règles suivantes :

Catégories jeunes :

Le forfait d'une équipe déclaré par un club avant la rencontre,

- au plus tard le vendredi précédent, pour les rencontres programmées le WE, ou 48h avant pour les rencontres programmées en semaine la sanction financière ne sera pas prononcée.
- Dans tous les autres cas la sanction financière sera prononcée

Catégorie +16

- Dans tous les cas la sanction financière, fixée dans le guide financier, est appliquée, celle-ci est majorée de 50% pour un forfait lors des 3 dernières journées de championnat

Article 105 : communication des résultats

Les clubs sont tenus de transmettre les résultats de leurs équipes par le logiciel FDME (sauf cas de force majeure) :

- avant 23h00 le dimanche pour les rencontres du jour et celles ayant eu lieu le vendredi ou le samedi précédant
- avant 12 heures le lendemain pour les rencontres ayant eu lieu le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Article 107 : modalités de classement

Voir articles 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4 du règlement général des compétitions nationales.

A l'exception des délayages en catégories jeunes

3.2.2 Guide des sanctions financières de la COC

Objet	Article Annuaire FFHB	Sanction sportive	Sanction financière	Montant
Conclusion de la rencontre - Non saisie après la date limite - Après la date de la rencontre	Art 93	MPP	Oui	20 €
Feuille de match mal remplie (rubrique erronée ou absente)	Art 98.2.3		Oui	10 €
Non-respect du délai de transmission de la FMDE - moins de 3 jours - plus de 3 jours	Art 98.7 Art 109.3		Oui Oui	10 € 30 €
- Officiel de banc non qualifié, ou non inscrit. - Absence d'officiel majeur accompagnant une équipe jeune	Art 98.6 Art 104.2.4.3	Sanction sportive non appliquée (MPP)	Oui	10 € 30 € (60 €)
Joueur trop jeune ou trop âgé - jeunes - seniors	Art 36 Art 109.3	MPP MPP	Sanction financière appliquée si récidive	10 € 20 €
Joueur non qualifié - Jeunes - seniors	Art 41.2.1 Art 109.3	MPP MPP	Oui Oui	10 € 20 €
Joueur non licencié - jeunes - seniors	Art 30 Art 109.3	MPP MPP	Oui Oui	10 € 20 €
Forfait isolé - jeunes (-12,-13 et -14) - jeunes (-16,-18 et -20) - +16 - +16 (3 dernières journées de championnat)	Art 104.2	MPF MPF MPF MPF	Oui Oui Oui Oui	15 € 30 € 60 € 90 €
Forfait général - jeunes - seniors	Art 104.3	MPF MPF	Oui Oui	180 € 330 €
Non-respect de la procédure d'arbitrage	Art 92.1 Art 109.3.10	MPP pour les 2 équipes	Oui	20 €
Droit pour modification et / ou d'horaire et / ou d'un lieu de rencontre - jeunes - seniors Applicable à partir du début de la saison	Art 94.1		Oui	10 € 20 €
Non utilisation de la FDME hors panne informatique.	Art 98.2.1		Oui	55 €
Non-respect du délai de la mise jour de la base de données	Art 98.2.2		Oui	10 €
Absence de maillots différents - jeunes - seniors	Art 83		Oui	25 € 50 €
Manquement à l'obligation d'inscription d'un Responsable de salle et de l'espace de compétition	Art 88.2		Oui	10 €

Usage des colles et résines - jeunes (-16,-18 et -20) - +16	Art 88.3 104.2.1	MPF MPF	Oui Oui	30 € 60 €
Manquement à l'obligation d'inscription d'un Officiel de table	Art 98.6		Oui	10 €

3.2.3 Horaire des rencontres

HORAIRES de REFERENCE des COUPS D'ENVOI des RENCONTRES*							
valables pour l'ensemble des compétitions organisées par la Commission Sportive de l'Essonne							
	ECOLE DE HAND	-11 ans	-13 ans	-15 ans	-18 ans	+16 ANS	
LUNDI à VENDREDI		Avec accord entre les clubs acté dans Gesthand pour toutes compétitions de 19:00 à 20:00				Championnat : Accord entre les clubs acté dans Gesthand obligatoire de 20:30 à 21:30	
						Coupe de 20:30 à 21:30	
SAMEDI	de 10:00 à 11:30 de 14:30 à 18:00	de 14:30 à 17:00			de 15:00 à 18:00	de 17:30 à 21:30	
DIMANCHE	de 10:00 à 12:00 de 14:00 à 18:00	de 09:30 à 12:00 de 13:30 à 17:00	de 09:00 à 12:00 de 13:30 à 17:00	de 09:00 à 17:00	de 09:00 à 16:30		

* A l'exception des tournois d'Ecole de Hand pour lesquels il s'agit de la tranche horaire de déroulement du tournoi

Les horaires figurant dans ce tableau sont ceux auxquels il sera fait référence par la Commission Sportive en cas de désaccord entre deux clubs.

Jusqu'à 30 jours avant la date de la rencontre le club recevant choisi librement l'heure du coup d'envoi. Si l'horaire est en dehors des « horaires de référence » **en cas de désaccord le club visiteur a 7 jours francs, à partir de la date d'envoi de la conclusion, pour demander un changement.** En cas de désaccord entre les clubs la COC exigera l'application du tableau ci-dessus

A partir de J-30 le club recevant doit se conformer aux horaires de référence sauf à obtenir l'accord du club visiteur, via Gesthand.

3.2.4 Équipes réserves

Définition

Le terme « équipes réserves » englobe les équipes 1B uniquement,

- L'équipe 1B est définie comme l'équipe d'un club évoluant dans le plus haut niveau immédiatement après l'équipe première

Accession en régional

L'équipe 1B évoluant au plus haut niveau départemental doit présenter sur chaque feuille de match :

- trois joueurs minimum de 17 à 23 ans en masculins
- deux joueuses minimum de 17 à 23 ans en féminins

Le non-respect de cette obligation entraîne l'impossibilité d'accéder au niveau régional.

Dispositions particulières concernant les équipes réserves masculines

L'équipe 1B évoluant en championnat pré-régional masculin a obligation de faire figurer sur la feuille de match au moins 3 joueurs minimum de 17 à 23 ans

Sanction : 1 avertissement à chaque manquement à cette règle.

Dispositions particulières concernant les équipes réserves féminines

L'équipe 1B évoluant en championnat pré-régional féminin a obligation de faire figurer sur la feuille de match au moins 2 joueuses minimum de 17 à 23 ans.

Sanction : 1 avertissement à chaque manquement à cette règle

4 / Championnats adultes

Organisation des compétitions de handball de l'Essonne pour la saison 2021/2022

La saison 2021/2022 pouvant être impactée par les conséquences des décisions gouvernementales face à l'épidémie de COVID 19 :

- Soit par une date de commencement tardif
- Soit par un arrêt brutal
- Soit par ces deux problèmes

Pour toutes les catégories, les championnats seront organisés en plusieurs phases, de façon à permettre de décerner un titre dès la fin de la première, ou de la seconde voire de la troisième le cas échéant.

La COC veillera, dans toute la mesure du possible, à ce que chaque club puisse établir, dès le début de la compétition, son programme de réservation de salle pour l'ensemble des phases.

Si la phase 1 ne peut aller à son terme la COC demandera au Bureau Directeur de prononcer une « saison blanche ».

Si la phase 2 ou 3 ne peut aller à son terme c'est le classement obtenu à l'issue de la phase précédente qui sera retenu.

A l'issue de la phase 1, jouée en poules distinctes mais de niveau identique, le classement sera effectué comme suit :

- Les équipes des différentes poules sont classés dans un classement commun, en prenant les critères suivants dans l'ordre :
 1. Place dans la poule (1^{ier}, 2^{ième}, 3^{ième}...).

2. Meilleur ratio nombre de points sur nombre de matchs joués en phase 1.
3. Meilleur ratio goal-average général sur nombre de matchs joués en phase 1.
4. Meilleur ratio des buts « pour » sur nombre de matchs joués en phase 1.
5. Avantage à l'équipe ayant la moins bonne place dans le classement sportif de référence pour la saison 2019/2020

En cas de démarrage tardif, les phases 2 seront aménagées pour permettre un classement sportif juste et pertinent.

Ce qui suit est basé sur l'hypothèse d'une saison sportive autorisée à une date intervenant suffisamment tôt pour envisager, sans certitude de bon achèvement, un déroulement complet de la compétition.

Championnats « + de 16 ans » masculins

Pré-Région, Excellence et Honneur masculine :

Phase 1

2 poules (A & B) de 6 équipes chacune

- *Leur composition étant identique à celle de la saison 2020/2021.*
 - *En cas de désistement d'une équipe, la composition sera complétée à partir du classement sportif de la saison 2019/2020, en veillant à répartir également les équipes réserves, le cas échéant.*
- Les 6 équipes se rencontrent en matchs Aller & Retour : soit 10 journées

Phase 2

2 poules (C & D) de 6 équipes chacune, constituées de la manière suivante :

- Poule C : les équipes classées 1^{ière}, 2^{ème} et 3^{ème} des poules de la phase 1
- Poule D : les équipes classées 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} des poules de la phase 1
- Chaque équipe, emportant les résultats de la phase 1 acquis face aux équipes qui l'accompagnent, rencontre en matchs Aller & Retour les trois autres équipes de la poule: soit 6 journées

1^{ière} Division masculine

- Le principe général d'une compétition en au moins deux phases sera appliqué à cette division, avec les adaptations rendues nécessaires compte-tenu du nombre d'équipes participantes.

Championnats « + de 16 ans » féminins

Pré-Région féminine :

Phase 1

2 poules (A & B) de 4 équipes chacune

- Leur composition étant identique à celle de la saison 2020/2021.
 - En cas de désistement d'une équipe, la composition sera complétée à partir du classement sportif de la saison 2019/2020, en veillant à répartir également les équipes réserves, le cas échéant.
- Les 4 équipes se rencontrent en matchs Aller & Retour : soit 6 journées

Phase 2

2 poules (C & D) de 4 équipes chacune, constituées de la manière suivante :

- Poule C : les équipes classées 1^{ière} et 2^{ième} des poules de la phase 1
- Poule D : les équipes classées 3^{ième} et 4^{ième} des poules de la phase 1
- Chaque équipe, emportant les résultats de la phase 1 acquis face à l'équipe qui l'accompagne, rencontre en matchs Aller & Retour les deux autres équipes de la poule: soit 4 journées

Phase 3

2 poules (E & F) de 4 équipes chacune, constituées de la manière suivante :

- Poule E : les équipes classées 1^{ière} et 2^{ième} de la poule A et les équipes classées 3^{ième} et 4^{ième} de poule B.
- Poule F : les équipes classées 1^{ière} et 2^{ième} de la poule B et les équipes classées 3^{ième} et 4^{ième} de poule A.
- Chaque équipe, emportant les résultats de la phase 1 acquis face à l'équipe qui l'accompagne + ceux acquis lors de la phase 2, rencontre en matchs Aller & Retour les deux autres équipes de la poule: soit 4 journées

Excellence féminine

Le principe général d'une compétition en au moins deux phases sera appliqué à cette division, avec les adaptations rendues nécessaires compte-tenu du nombre d'équipes participantes.

4.3 Grilles des montées et descentes

4.3.1 TABLEAUX DES MONTÉES & DESCENTES – + 16 ANS MASCULINS – SAISON 2021-2022

L IdF	0 descente	1 descente	2 descentes	3 descentes	4 descentes
PRE-REGION	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M
	3	3	3	3	3
	4	4	4	4	4
	5	5	5	5	5
	6	6	6	6	6
	7	7	7	7	7
	8	8	8	8	8
	9	9	9	9	9 D
	10	10	10	10 D	10 D
	11 D	11 D	11 D	11 D	11 D
	12 D	12 D	12 D	12 D	12 D
EXCELLENCE	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M
	3 M	3 M	3	3	3
	4 M	4	4	4	4
	5	5	5	5	5
	6	6	6	6	6
	7	7	7	7	7
	8	8	8	8	8
	9	9	9	9	9 D
	10	10	10	10 D	10 D
	11 D	11 D	11 D	11 D	11 D
	12 D	12 D	12 D	12 D	12 D
HONNEUR	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M
	3 M	3 M	3	3	3
	4 M	4	4	4	4
	5	5	5	5	5
	6	6	6	6	6
	7	7	7	7	7
	8	8	8	8	8
	9	9	9	9	9 D
	10	10	10	10 D	10 D
	11 D	11 D	11 D	11 D	11 D
	12 D	12 D	12 D	12 D	12 D
1ère DIVISION	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M
	3 M	3 M	3	3	3
	4 M	4	4	4	4
	5	5	5	5	5
	6	6	6	6	6
	7	7	7	7	7
	8	8	8	8	8
	9	9	9	9	9
	10	10	10	10	10
	11	11	11	11	11
	12	12	12	12	12

TABLEAUX DES MONTÉES & DESCENTES – + 16 ANS FEMININS – SAISON 2021-2022

Ligue Ile de France	0 descente	1 descente	2 descentes	3 descentes	4 descentes
PRE-REGION	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
	2	2	2	2	2
	3	3	3	3	3
	4	4	4	4	4
	5	5	5	5	5 D
	6 Barrage ctre 4 Ex	6 Barrage ctre 3 Ex	6 Barrage ctre 2 Ex	6 D	6 D
	7 Barrage ctre 3 Ex	7 Barrage ctre 2 Ex	7 D	7 D	7 D
	8 D	8 D	8 D	8 D	8 D
EXCELLENCE	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
	2 M	2 Barrage ctre 7 PR	2 Barrage ctre 6 PR	2	2
	3 Barrage ctre 7 PR	3 Barrage ctre 6 PR	3	3	3
	4 Barrage ctre 6 PR	4	4	4	4
	5	5	5	5	5
	6	6	6	6	6
	7	7	7	7	7
	8	8	8	8	8
	9	9	9	9	9
	10	10	10	10	10
	11	11	11	11	11
	12	12	12	12	12

4.4 Généralités masculins et féminines

- La COC départementale est seule responsable de l'établissement du calendrier des compétitions départementales et de la composition des poules départementales.
- Tout cas exceptionnel non prévu dans ce règlement particulier sera étudié et validé souverainement par la COC départementale.

4.5 Repêchage masculins et féminins

Les places d'accession et de relégation sont définies en fonction des classements sportifs définitifs, établis par rapport à la grille officielle des montées et descentes.

Toute accession ou relégation supplémentaire, pour quelque motif que ce soit (équipe reléguée administrativement, équipe réserve ne pouvant pas monter, etc.) fera l'objet d'un repêchage.

4.5.1 Repêchage départemental (Prérégion - Excellence / Excellence - Honneur / Honneur – 1^{ère} division)

La COC procédera au repêchage dans l'ordre suivant :

- le premier relégable de la poule supérieure ;
- puis le premier non accédant de la poule inférieure ;
- puis le deuxième relégable de la poule supérieure ;
- puis le deuxième non accédant de la poule inférieure ;
- et ainsi de suite, si nécessaire, et alternativement, jusqu'au complet remplissage de la poule supérieure.

Le repêchage d'une équipe a pour effet d'annuler l'exemption de sanction prononcée par la CMCD à la suite d'une relégation sportive.

5 / COMPETITIONS JEUNES

Définitions :

Les championnats jeunes sont généralement précédés de phases préalables et qualificatives à la phase de championnat proprement dit.

- Phases préalables et qualificatives : désignées comme « délayages », « brassages » ou « préliminaires » elles permettent d'établir une hiérarchie sportive des équipes, et la formation de poules de championnat de niveaux cohérents
- Phase de championnat proprement dit : Elles sont jouées sous une des dénominations suivantes : Elite, Excellence, Honneur ou Division « N »

L'inscription, par un club, d'une équipe une phase préalable ou qualificative suppose qu'il accepte de vérifier le lundi suivant un tour que cette équipe a bien été positionnée en application du règlement particulier suivant :

En cas de besoin le classement des meilleurs seconds, ou meilleurs troisièmes, etc, sera établi comme suit :

1. *le meilleur résultat obtenu :*

- *contre le premier de la poule pour les seconds*
- *contre le second de la poule pour les troisièmes*

2. *le nombre de points obtenus à nombre de rencontres équivalent*

3. *le plus grand nombre de buts marqués :*

- *contre le premier de la poule pour les seconds*
- *contre le second de la poule pour les troisièmes*

4. *le plus faible nombre de buts encaissés*

- *contre le premier de la poule pour les seconds*
- *contre le second de la poule pour les troisièmes*

5. *le goal-average général à nombre de rencontres équivalent*

6. *Avantage à l'équipe ayant la moins bonne place dans le classement sportif de référence de la catégorie pour la saison 2020/2021.*

Règles importantes concernant les compétitions jeunes :

- ✓ Durant les phases préalables et qualificatives à la phase de championnat proprement dite, une équipe ayant inscrit
 - sur la feuille de match un joueur non autorisé en application d'un des articles des règlements généraux de la FFHB suivants : 24 ; 25 ; 30 ; 36 ; 41 ou 95,
 - plus de 12 joueurs, toutes feuilles de match confondues, dans le cadre de rencontres multiples, sur une journée

sera sanctionnée, pour chacune des journées jouée en infraction :

- D'une pénalité financière définie dans le « Guide des sanctions financières de la COC » de la saison en cours. Cette pénalité financière s'applique autant de fois que de joueurs en infraction.
 - D'une pénalité sportive de -3 points (2pts en phase 1 et 1pt en phase 2), appliquée lors de la phase de championnat proprement dite, jouée sous une des dénominations suivantes : Elite, Excellence, Honneur ou Division « N ».
- ✓ Dans toutes les compétitions organisées par le Comité de l'Essonne, sauf exception explicitement signalée : l'effectif autorisé d'une équipe est de 12 joueurs maximum.

Dans le cadre de rencontres multiples, sur une journée, le nombre total de joueurs utilisés, **toutes feuilles de match confondues**, ne peut excéder le maximum autorisé.

- Le non-respect de cette disposition entraîne la perte des matchs par pénalité.

5.1 Championnats jeunes

Les inscriptions se font sur Gesthand sauf indications contraires.

Les délayages sont organisés à partir du classement des équipes établi en prenant en compte les performances des équipes du club de la saison, **validée comme achevée**, précédente dans la catégorie donnée ainsi que dans celles dans la catégorie immédiatement plus jeune : exemple pour les -16 de la saison N sont considérés les performances des équipes du club -15 et -13 de la saison N-2.

Les performances des équipes en convention ou en regroupement seront attribuées au seul le club porteur.

Pour la saison 2021/22 les championnats jeunes se dérouleront en 2 phases minimum en division de 8 équipes réparties en 2 poules de 4.

5.2 Critères à respecter pour inscription aux délayages des championnats de Ligue jeunes:

La COC et la Commission Technique organisent l'accès des équipes départementales aux délayages des championnats territoriaux -15 M &F, -18 F&M, de la saison N+1.

Cet accès est possible en fonction de critères comme montré ci-dessous à titre d'exemple, considérant la situation de la saison N :

Chaque saison le tableau valable pour la saison en cours est envoyé aux clubs au mois de mai

CAT 2018 / 2019	ACCES SANS DELAYAGES (NIVEAU 2017)		ACCES AVEC DELAYAGES (NIVEAU 2017 2018)		
MOINS DE 15 6 places	Excellence moins de 13	ET	Elite ou Excellence moins de 15	Excellence OU départemental moins de 13	Région moins de 15 Excellence OU départemental moins
MOINS DE 17 6 places	Elite ou Région moins de 15		Elite ou Excellence moins de 17	Région moins de 15 Excellence départemental 15	Région moins de 17 Excellence de 17
MOINS DE 15 5 places	Région moins de 15 (avec joueuses en Championne moins 15 de départementale sélection 2005 ou 2004)		Région moins de 15 OU Excellence départemental moins de 15 OU Equipe moins de 13 filles en championnat mixte		
MOINS DE 18 4 places	Région moins de 15 Elite		Région moins de 15 OU Excellence départemental moins de 15 et moins de 18		

ANNEXE 1

MASCULINS										
Catégories	+16 M 2004 et avant					-18 ans 2004-05-06	-16 ans 2006-07-08	-14 ans 2008-09-10	-12 mixte 2010-11-12	
Niveau	Coupe de France	Coupe IdF	P-REG EXC HON	1ere DIV	Coupe Essonne	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous
NB équipes / poule			6							
Taille ballon			3	3	3	3		2		1
Temps de jeu (en minutes)			2 x 30	2 x 30	2 x 30					
WE 05-sept-2021										
WE 12-sept-2021										
WE 19-sept-2021						DDAR 1	DDAR 1			
WE 26-sept-2021						DDAR 2	DDAR 2			
WE 03-oct-2021			1			DDAR 3 + CrAut	DDAR 3 + CrAut	CrAut	CrAut	
WE 10-oct-2021			2	1		DDAR 4 + CrAut	DDAR 4 + CrAut	CrAut	CrAut	
WE 17-oct-2021			3	2		DDAR 5 + D1	DDAR 5 + D1	D1	D1	
WE 24-oct-2021										
WE 31-oct-2021	T1									
WE 07-nov-2021										
WE 14-nov-2021			R	3		Cpe1	Cpe1	D2	Cpe1	
WE 21-nov-2021			4	4		D2	D2	Cpe 1	D2	
WE 28-nov-2021	T2		5	5		Cpe2	Cpe2	D3	Cpe2	
WE 05-déc-2021			6	6		D3	D3	Cpe 2	D3	
WE 12-déc-2021			R	R	1/16	Cpe3	Cpe3	Cpe 3	Cpe3	
WE 19-déc-2021	T3									
WE 26-déc-2021										
WE 02-janv-2022										
WE 09-janv-2022	T4		R	R		1	1	1	1	
WE 16-janv-2022			7	7						
WE 23-janv-2022			8	8						
WE 30-janv-2022			9	9						
WE 06-févr-2022			10	10						
WE 13-févr-2022			R	R	1/8					
WE 20-févr-2022	Fin Sect									
WE 27-févr-2022										
WE 06-mars-2022										
WE 13-mars-2022			1	1						
WE 20-mars-2022			2	2						
WE 27-mars-2022			R	R	1/4					
WE 03-avr-2022			3	3						
WE 10-avr-2022			4	4						
WE 17-avr-2022	Fin Zone		R	R						
WE 24-avr-2022										
WE 01-mai-2022										
WE 08-mai-2022										
WE 15-mai-2022			R	R	1/2					
WE 22-mai-2022			5	5						
WE 29-mai-2022										
WE 05-juin-2022			6	6						
WE 12-juin-2022	Finale									
WE 19-juin-2022			FINALES DE COUPE ET CHALLENGE							
WE 26-juin-2022										

FEMINIENES										
Catégories	+16 F 2004 et avant				-18 ans 2004-05-06-07*	-16 ans 2006-07-08-09*	-14 ans 2008-09-10-11*	-12 ans 2010-11-12-13*		
Niveau	Coupe de France	Coupe Idf	P-Reg	Exc	Coupe Essonne	Tous	Tous	Tous	Tous	
NB équipes / poule			4	?						
Taille ballon			2	2	3	2	1	1	0	
Temps de jeu (en minutes)			2 x 30	2 x 30	2 x 30					
WE 05-sept-2021										
WE 12-sept-2021										
WE 19-sept-2021						DDAR 1	DDAR 1			
WE 26-sept-2021						DDAR 2	DDAR 2			
WE 03-oct-2021			1			DDAR 3 + CrAut	DDAR 3 + CrAut	CrAut	CrAut	
WE 10-oct-2021			2	1		DDAR 4 + CrAut	DDAR 4 + CrAut	CrAut	CrAut	
WE 17-oct-2021			3	2		DDAR 5 + D1	DDAR 5 + D1	D1	D1	
WE 24-oct-2021										
WE 31-oct-2021	T1									
WE 07-nov-2021										
WE 14-nov-2021			R	3		Cpe1	Cpe1	Cpe1	Cpe1	
WE 21-nov-2021			4	4		D2	D2	D2	D2	
WE 28-nov-2021	T2		5	5		Cpe2	Cpe2	Cpe2	Cpe2	
WE 05-déc-2021			6	6		D3	D3	D3	D3	
WE 12-déc-2021			R	R	1/16	Cpe3	Cpe3	Cpe3	Cpe3	
WE 19-déc-2021	T3									
WE 26-déc-2021										
WE 02-janv-2022										
WE 09-janv-2022	T4		R	R		1	1	1	1	
WE 16-janv-2022			1	7						
WE 23-janv-2022			2	8						
WE 30-janv-2022			3	9						
WE 06-févr-2022			4	10						
WE 13-févr-2022			R	R	1/8					
WE 20-févr-2022	Fin Sect									
WE 27-févr-2022										
WE 06-mars-2022										
WE 13-mars-2022			R	1						
WE 20-mars-2022			1	2						
WE 27-mars-2022			R	R	1/4					
WE 03-avr-2022			2	3						
WE 10-avr-2022			3	4						
WE 17-avr-2022	Fin Zone		R	R						
WE 24-avr-2022										
WE 01-mai-2022										
WE 08-mai-2022										
WE 15-mai-2022			R	5	1/2					
WE 22-mai-2022			4	6						
WE 29-mai-2022										
WE 05-juin-2022			BARRAGES d'ACCESSION							
WE 12-juin-2022	Finale									
WE 19-juin-2022	FINALES DE COUPE ET CHALLENGE									
WE 26-juin-2022										

ANNEXE 2

Règles Aménagées des Catégories Jeunes

Le respect et application des règles aménagées est une obligation

-12 mixte



- 12 ans mixtes 2010, 2011, 2012 (2013)

Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne



Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Tournoi à 3 équipes -> 2 x 8 mn, Ordre des matches 1^{er} Mi-temps de A-C / B-A / C-B puis 2^e Mi-temps de C-A / A-B / B-C. **3 minutes de pause entre les mi-temps. Pas de temps-morts.**
- Match simple (championnat excellence départementale et coupe de l'Essonne) -> 3 x 11 mn, **4 minutes de pause entre les mi-temps. 2 Temps-morts par équipe dans le match.**

L'exclusion d'un joueur est de 2 minutes



Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30





- 12 ans mixtes 2010, 2011, 2012 (2013)

Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne



Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Tournoi à 4 équipes -> 1 x 11 mn, Ordre des matches A-B / B-C / C-D / D-A / A-C / B-D. **4 minutes de pause entre les mi-temps. Pas de temps-morts.**
- Tournoi à 5 équipes -> 1 x 8 mn, Ordre des matches A-B / C-D / E-A / B-C / D-E / A-C / B-D / E-C / A-D / E-B. **Pas de temps-morts**

L'exclusion d'un joueur est de 1 minute



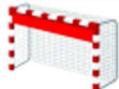
Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30



Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Espace de jeu : Terrain normal. Avec réducteur de but



Effectif : Préconisation de jouer avec 10 joueurs sur la feuille de match afin de permettre aux enfants d'avoir un plus gros temps de jeu et ainsi les fidéliser d'avantage.

Lors des matchs de coupe : 12 joueurs et 14 joueurs lors de la finale pour récompenser un maximum d'enfants.



Lors des tournois à 3 équipes, il est interdit de venir avec 14 joueurs et de faire 2 feuilles de matchs différents durant le tournoi.

Mixité : Admise dans cette catégorie

Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Ballon : Taille O. tirage au sort entre les 3 ballons (1 par équipe) avant la première mi-temps du tournoi, même ballon pour tout le tournoi.

Gardien de but : À chaque match, obligation de faire jouer un gardien différent par mi-temps. ->

Un joueur ne peut pas occuper la place de gardien en 1^{ère} et en 2^e mi-temps contre la même équipe.
Un joueur ne peut pas occuper le poste de Gardien de But au 1^{er} et 2^e Tiers-temps. Lors des tournois à 4 ou 5, 1 gardien ne peut jouer qu'une rencontre dans les buts.

IL N'EST PAS POSSIBLE DE FAIRE JOUER 1 GARDIEN LA MOITIÉ DE CHAQUE MI-TEMPS.

Jet de 7 mètres : à la zone

Engagement : Par le GB dès le coup de sifflet accordant le but.

Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses. Sanction engagement à rejouer.

CONSEILS PÉDAGOGIQUES

- Être positif et constructif.
- Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.
- Devoir de faire taire le parent virulent dans la tribune.

Faire jouer 10 enfants sur le feuille de matchs afin d'avoir un **temps de jeu optimal** pour chaque enfant, quelque soit son niveau

Objectifs défensifs :
Inciter les enfants à sans cesse vouloir chercher à récupérer la balle / à gêner la progression de la balle, en privilégiant les savoir-faire défensifs individuels de récupération du ballon.

-> Harceler (Action défensive de l'adversaire direct du porteur de balle pour le perturber et le gêner dans sa progression vers le but.
Remarque : Intention défensive fondamentale qui vise à bloquer l'utilisation de la balle.)
Dissuader Intercepter.

Objectifs offensifs :
Encourager toutes les formes de tirs
Gagner des duels
Traverser

-14 M

Règles de jeux pour les championnats, coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Espace de jeu : Terrain normal

Effectif sur la feuille de match : 12 joueurs/joueuses

Ballon : Taille 1. Si tournoi, tirage au sort entre les 3 ballons (1 par équipe) avant la première mi-temps du tournoi, même ballon pour tout le tournoi.

Mixité : **NON**

Jet de 7 m : à 7 mètres.

Engagement : un tirage au sort est effectué au début des 1^{er} et 3^{ème} tiers temps

Gardiens de but : À chaque match, obligation de faire jouer un gardien différent pendant les 2 premiers Tiers-temps



Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Match simple en 3 x 13 minutes. 2 temps-morts par équipe pendant le match, il n'est pas autorisé d'utiliser 2 temps morts sur le même tiers-temps. 5 minutes de pauses entre les mi-temps
- Tournoi à 3 équipes -> 2 x 10 mn (règles du 1^{er} et 2^e Tiers-temps), Ordre des matches 1^{er} Mi-temps de A-C / B-A / C-B puis 2^e Mi-temps de C-A / A-B / B-C. 3 minutes de pause entre les mi-temps. Pas de temps-morts.
- Tournoi à 4 équipes -> 1 x 13 mn. Ordre des matches A-B / B-C / C-D / D-A / A-C / B-D (règles du 1^{er} Tiers-temps) Pas de temps-morts.

Règlement sportif sur l'ensemble du match, Il est interdit de :

- **recourir à la prise en individuelle stricte sur un (e) joueur (se) adverse.**
- **recourir au changement attaquant-défenseur systématique.**



Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

RÈGLES AMÉNAGÉES

1^{er} tiers-temps :

Forme de jeu : Défense Homme à homme sur tout le terrain à 6 joueurs de champ et un gardien.

Engagement : par le GB de sa zone au coup de sifflet de l'arbitre. Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses. Sanction si non-respect, engagement à rejouer.

2^{ème} tiers-temps :

Forme de jeu : 5 joueurs de champ plus un gardien, jeu libre.

Engagement : à la ligne médiane.

3^{ème} tiers-temps :

Forme de jeu : 6 joueurs de champ plus un gardien, jeu libre.

Engagement : à la ligne médiane.



Arbitrage :
Jeunes arbitres
(nés en 2007 et
avant) ou COJA



Règles de jeux pour les championnats, coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Objectifs de la défense homme-homme :

Récupérer la balle en veillant à en gêner la progression et en privilégiant les savoir-faire individuels de récupération du ballon (Harceler, Dissuader, Interceptor)...

A partir du moment où un joueur se fait exclure 2mn, les principes de la défense à homme ne peuvent plus être appliqués (infériorité numérique)...Attention de remettre le système homme à homme lorsque l'exclusion est terminée.

Sanction en cas de non-respect des aménagements de règles et formes de jeu :

- ✓ Avertissement à l'officiel responsable
- ✓ Si récidive, exclusion d'un joueur (désigné par l'officiel responsable jamais le même)
- ✓ Si toutefois une équipe refuse d'appliquer ces règles, l'arbitre, le tuteur ou l'officiel responsable adverse le note sur la feuille de match, le dossier sera alors étudié par le comité et pourra donner match perdu par pénalité, 0 point et un score de 10 à 0.

-16 M

Règles de jeux pour les championnats.

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Match simple -> 2 x 25 mn. **3 Temps-morts règlements fédéraux.**
- Tournoi à 3 équipes -> 2 x 12 mn. (règles du 1^{er} et 2^e Tiers-temps). Ordre des matches A-B / C - PERDANT / C - GAGNANT
- Tournoi à 4 équipes -> 1 x 15 mn. Ordre des matches A-B / B-C / C-D / D-A / A-C / B-D (règles de la 1^{er} mi-temps)

Espace de jeu : Terrain normal

Ballon : Taille 2

Arbitrage :
Jeunes arbitres
(nés en 2005
et avant) ou
CDJA



Règles de jeux pour les championnats.

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Engagement :

- **1er Mi-temps :** Le GB engage dès les coups de sifflet accordant le but.
Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses.
Sanction engagement à rejouer.
- **2e Mi-temps :** Engagement du centre du terrain.

**CHAMPIONNATS
ELITE et EXCELLENCE**

6J + 1 GB sur les 2 mi-temps
12 joueuses/joueurs

**CHAMPIONNATS
HONNEUR, 1^{ère} DIV, 2^{ème} DIV ...**

1^{ère} Mi-temps : 5J + 1 GB
2^{ème} Mi-temps : 6J + 1 GB
12 joueuses/joueurs

Règles de jeux pour la coupe et le challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

En coupe ou challenge, c'est celui qui joue le plus haut qui s'adapte

Exemple 1

Si l'équipe A évolue en 1^{ère} div
et que l'équipe B évolue en
Excellence, alors le match se
jouera en 6vs6 puis 7vs7.

Exemple 2

Si l'équipe A évolue en Excellence
et que l'équipe B évolue en Elite,
alors le match se jouera à 7vs7
sur les 2 mi-temps.



- 12 ans Filles 2010, 2011, 2012 (2013)



Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Tournoi à 3 équipes -> 2 x 8 mn, Ordre des matches 1^{er} Mi-temps de A-C / B-A / C-B puis 2^e Mi-temps de C-A / A-B / B-C. **3 minutes de pause entre les mi-temps. Pas de temps-morts.**
- Match simple (championnat excellence départementale et coupe de l'Essonne) -> 3 x 11 mn, **4 minutes de pause entre les mi-temps. 2 Temps-morts par équipe dans le match.**

L'exclusion d'une joueuse est de 2 minutes



Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30



- 12 ans Filles 2010, 2011, 2012 (2013)



Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Tournoi à 4 équipes -> 1 x 11 mn, Ordre des matches A-B / B-C / C-D / D-A / A-C / B-D. **4 minutes de pause entre les mi-temps. Pas de temps-morts.**
- Tournoi à 5 équipes -> 1 x 8 mn, Ordre des matches A-B / C-D / E-A / B-C / D-E / A-C / B-D / E-C / A-D / E-B. **Pas de temps-morts**

L'exclusion d'une joueuse est de 1 minute



Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30



Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Espace de jeu : Terrain normal. Avec réducteur de but



Effectif : Obligation de jouer avec 10 joueuses sur la feuille de match afin de permettre aux enfants d'avoir un plus gros temps de jeu et ainsi les fidéliser d'avantage.

Lors des matchs de coupe : 12 joueuses et 14 joueuses lors de la finale pour récompenser un maximum d'enfants.



Lors des tournois à 3 équipes, il est interdit de venir avec 12 joueuses et de faire 2 feuilles de matchs différentes durant le tournoi.

Mixité : Non Admise

Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Ballon : Taille O, tirage au sort entre les 3 ballons (1 par équipe) avant la première mi-temps du tournoi, même ballon pour tout le tournoi.

Gardien de but : À chaque match, obligation de faire jouer un gardien différent par mi-temps. ->
Une joueuse ne peut pas occuper la place de gardienne en 1^{ère} et en 2^e mi-temps contre la même équipe. Une joueuse ne peut pas occuper le poste de Gardienne de But au 1er et 2e Tiers-temps Lors des tournois à 4 ou 5, 1 gardienne ne peut jouer qu'une rencontre dans les buts.

IL N'EST PAS POSSIBLE DE FAIRE JOUER 1 GARDIENNE LA MOITIÉ DE CHAQUE MI-TEMPS.

Jet de 7 mètres : à la zone

Engagement : Par la GB dès le coup de sifflet accordant le but.

Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses. Sanction engagement à rejouer.

Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Formes de jeu : Défense homme à homme sur tout le terrain.

• **Sanctions si non respect de la défense Homme à Homme**

- Avertissement à l'équipe
- Si récidive, exclusion d'un joueur de **2 minutes** (désigné par le manager, jamais le même).

-> A partir du moment où une joueuse se fait exclure 2mn, les principes de la homme à homme ne peuvent plus être appliqués (infériorité numérique)... Attention de remettre le système homme à homme lorsque l'exclusion est terminée

Si une équipe refuse d'appliquer cette règle, l'arbitre, le tuteur ou le manager adverse, le note sur la feuille de match.

L'équipe aurait alors match perdu, marquerait 0 point et -10 au goal-average.

Arbitrage :
jeunes
arbitres (nés
en 2009 et
avant)



CONSEILS PÉDAGOGIQUES

- Être positif et constructif.
- Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.
- Devoir de faire taire le parent virulent dans la tribune.

Faire jouer 10 enfants sur le feuille de matchs afin d'avoir un **temps de jeu optimal** pour chaque enfant, quelque soit son niveau

Objectifs défensifs :

Inciter les enfants à sans cesse vouloir chercher à récupérer la balle / à gêner la progression de la balle, en privilégiant les savoir-faire défensifs individuels de récupération du ballon.

-> Harceler (Action défensive de l'adversaire direct du porteur de balle pour le perturber et le gêner dans sa progression vers le but.
Remarque : Intention défensive fondamentale qui vise à bloquer l'utilisation de la balle.)
Dissuader Intercepter.

Objectifs offensifs :

Encourager toutes les formes de tirs
Gagner des duels
Traverser



-14 Filles 2008, 2009 & 2010 (2011)



Règles de jeux pour les championnats, coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Espace de jeu : Terrain normal

Effectif sur la feuille de match : 12 joueuses

Ballon : Taille 1. Si tournoi, tirage au sort entre les 3 ballons (1 par équipe) avant la première mi-temps du tournoi, même ballon pour tout le tournoi.

Mixité : Admise dans cette catégorie.

Jet de 7 m : à 7 mètres.

Engagement : un tirage au sort est effectué au début des 1^{er} et 3^{ème} tiers temps

Gardiens de but : À chaque match, obligation de faire jouer une gardienne différent pendant les 2 premiers Tiers-temps

Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30



-14 Filles 2008, 2009 & 2010 (2011)



Règles de jeux pour les championnats, coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Match simple en 3 x 13 minutes. 2 temps-morts par équipe pendant le match, il n'est pas autorisé d'utiliser 2 temps morts sur le même tiers-temps. 5 minutes de pauses entre les mi-temps
- Tournoi à 3 équipes -> 2 x 10 mn (règles du 1^{er} et 2^e Tiers-temps), Ordre des matches 1^{er} Mi-temps de A-C / B-A / C-B puis 2^e Mi-temps de C-A / A-B / B-C. 3 minutes de pause entre les mi-temps. Pas de temps-morts.
- Tournoi à 4 équipes -> 1 x 13 mn. Ordre des matches A-B / B-C / C-D / D-A / A-C / B-D (règles du 1^{er} Tiers-temps) Pas de temps-morts.

Règlement sportif sur l'ensemble du match. Il est interdit de :

- **recourir à la prise en individuelle stricte sur une joueuse adverse.**
- **recourir au changement attaquant-défenseur systématique.**

Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30





Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

RÈGLES AMÉNAGÉES

1^{er} tiers-temps :

Forme de jeu : Défense Homme à homme sur tout le terrain à 6 joueuses de champ et une gardienne.

Engagement : par le GB de sa zone au coup de sifflet de l'arbitre. Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses. Sanction si non-respect, engagement à rejouer.

2^{ème} tiers-temps :

Forme de jeu : 5 joueuses de champ plus une gardienne, jeu libre.

Engagement : à la ligne médiane.

3^{ème} tiers-temps :

Forme de jeu : 6 joueuses de champ plus une gardienne, jeu libre.

Engagement : à la ligne médiane.



Arbitrage :
Jeunes arbitres
(nés en 2007 et
avant) ou CDJA



Règles de jeux pour les championnats,
coupe et challenge de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Objectifs de la défense homme-homme :

Récupérer la balle en veillant à en gêner la progression et en privilégiant les savoir-faire individuels de récupération du ballon (Harceler, Dissuader, Interceptor)...

A partir du moment où une joueuse se fait exclure 2mn, les principes de la défense homme à homme ne peuvent plus être appliqués (infériorité numérique)... Attention de remettre le système homme à homme lorsque l'exclusion est terminée.

Sanction en cas de non-respect des aménagements de règles et formes de jeu :

- ✓ Avertissement à l'officiel responsable
- ✓ Si récidive, exclusion d'une joueuse (désigné par l'officiel responsable jamais la même)
- ✓ Si toutefois une équipe refuse d'appliquer ces règles, l'arbitre, le tuteur ou l'officiel responsable adverse le note sur la feuille de match, le dossier sera alors étudié par le comité et pourra donner match perdu par pénalité, 0 point et un score de 10 à 0.





-16 ans Filles 2006, 2007 & 2008 (2009)



Règles de jeux pour les championnats.

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Temps de jeu :

- Match simple -> 2 x 25 mn. **3 Temps-morts règlements fédéraux.**
- Tournoi à 3 équipes -> 2 x 12 mn. (règles du 1^{er} et 2^e Tiers-temps). Ordre des matches A-B / C - PERDANT / C - GAGNANT
- Tournoi à 4 équipes -> 1 x 15 mn. Ordre des matches A-B / B-C / C-D / D-A / A-C / B-D (règles de la 1^{er} mi-temps)

Espace de jeu : Terrain normal

Ballon : Taille 2

Arbitrage :
Jeunes arbitres
(nés en 2005
et avant) ou
CDJA



Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30



-16 ans Filles 2006, 2007 & 2008 (2009)



Règles de jeux pour les championnats.

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

Engagement :

- **1^{er} Mi-temps :** Le GB engage dès les coups de sifflet accordant le but.
Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses.
Sanction engagement à rejouer.
- **2^e Mi-temps :** Engagement du centre du terrain.

CHAMPIONNAT ELITE
6J + 1 GB sur les 2 mi-temps
12 joueuses

CHAMPIONNATS EXCELLENCE, HONNEUR, 1^{ère} DIV, ...
1^{ère} Mi-temps : 5J + 1 GB
2^{ème} Mi-temps : 6J + 1 GB
12 joueuses

Comité de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon - 91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 88 90 30



Règles de jeux pour la coupe et le challenge
de l'Essonne

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif.
Attitude correcte vis à vis de l'arbitre, de ses joueurs et des adversaires.

En coupe ou challenge, c'est celui qui joue le plus haut qui s'adapte

Exemple 1

Si l'équipe A évolue en 1^{ère} div
et que l'équipe B évolue en
Elite, alors le match se jouera
en 6vs6 puis 7vs7.

Exemple 2

Si l'équipe A évolue en Elite et
que l'équipe B évolue en Elite,
alors le match se jouera à 7vs7
sur les 2 mi-temps.

ANNEXE 3

CLASSEMENTS SPORTIFS DE REFERENCE

établi à l'issue de la saison 2019/2020

pour la SAISON 2021-2022

+16 FEMININ

PRE-REGION	1	HBC DOURDAN
	2	BONDOUFLE AC CE
	3	US PALAISEAU 1D
	4	HBC COUDRAYSIEN
	5	ST MICHEL SPORTS 1C
	6	AL BRETIGNY
	7	R. MORSANG-FLEURY / GRIGNY
	8	TU VERRIERES 1B
	9	HBC VAL DE SEINE 1B
	10	USO ATHIS-MONS
EXCELLENCE	11	DRAVEIL HB
	12	US RIS-ORANGIS
	13	E. EPINAY-VILL/VILLEBON-LONG
	14	BALLANCOURT VE HB
	15	CH ANGERVILLE
	16	AS ITTEVILLE

+16 MASCULIN

PRE-REGION	1	TU VERRIERES 1B
	2	BONDOUFLE AC CE 1A
	3	ST MICHEL SPORTS 1B
	4	US PALAISEAU 1B
	5	SAVIGNY HB 91 1C
	6	ES BRUNOY 1B
	7	MORSANG-FLEURY HB 1B
	8	DRAVEIL HB 1B
	9	HBC DOURDAN 1A
	10	GIF HBC 1A
	11	HBC VAL DE SEINE 1B
EXCELLENCE	12	CO CROSNE 1A
	13	E. ST GERMAIN LES ARP. / EGLY 1A
	14	HBC COUDRAYSIEN
	15	R. BRETIGNY / LISSES 1A
	16	ES MONTGERON 1B
	17	AS VILLEBON-LONGJUMEAU
	18	E IGNY-VAUHALLAN
	19	VAL D'YERRES HB 1A
	20	AS ITTEVILLE
	21	ST MICHEL SPORTS 1C
	22	HB ETAMPOIS 1A
	23	AS CORBEIL 1B

HONNEUR	24	MASSY ESSONNE HB 1C
	25	TU VERRIERES 1C
	26	SCA 2000 EVRY 1B
	27	USO ATHIS-MONS 1A
	28	CO LES ULIS
	29	HBC LIMOURS 1B
	30	HBC VAL DE SEINE 1C
	31	US RIS-ORANGIS 1A
	32	CO CROSNE 1B
	33	H MENNECY VE 1B
	34	BALLANCOURT VE HB
35	SAVIGNY HB 91 1D	
Div 1	36	AS ST GERMAIN LES ARP. 1B
	37	TU VERRIERES 1D
	38	EPINAY-VILLEMORISSON HBC
	39	US PALAISEAU 1C
	40	BONDOUFLE AC CE 1B
	41	VAL D'YERRES HB 1B
	42	AL BRETIGNY 1B
	43	AS ITTEVILLE 1B
	44	MORSANG-FLEURY HB 1C
	45	STE GENEVIEVE SPORTS 1B
	46	AS EGLY 1B
	47	ES VIRY-CHATILLON
	48	E IGNY-VAUHALLAN 1B
	49	CH ANGERVILLE

-11F

clt	Equipe	Pts
1	AS CORBEIL 1	7
2	MORSANG FLEURY 1	6
3	ES MONTGERON 1	5
4	US PALAISEAU 1	4
5	SAVIGNY HB 91 1	3
6	VAL D'YERRES HB 1	2
7	SCA 2000 EVRY 1	1

-13F

clt	Equipe	Pts -11F	Pts -13F	Total
1	ES MONTGERON 1	5	4	9
2	SAVIGNY HB 91 1	3	6	9
3	VAL D'YERRES HB 1	2	7	9
4	AS CORBEIL 1	7	0	7
5	MORSANG FLEURY 1	6	1	7
6	AS ITTEVILLE 1	0	5	5
7	US PALAISEAU 1	4	0	4
8	SCA 2000 EVRY 1	1	2	3
9	AS ST GERMAIN LES ARP. 1	0	3	3

-15F

clt	Equipe	Pts -13F	Pts -15F	Total
1	ES MONTGERON 1	4	26	30
2	SCA 2000 EVRY 1	2	27	29
3	SAVIGNY HB 91 1	6	21	27
4	MORSANG FLEURY 1	1	24	25
5	E IGNY-VAUHALLAN 1	0	25	25
6	SCA 2000 EVRY 2	0	23	23
7	GIF HBC 1	0	22	22
8	AS ITTEVILLE 1	5	15	20
9	ES MONTGERON 2	0	20	20
10	US PALAISEAU 1	0	19	19
11	HBC VAL DE SEINE 1	0	18	18
12	DRAVEIL HB 1	0	17	17
13	BONDOUFLE AC CE 1	0	16	16
14	AS EGLY 1	0	14	14
15	ES MONTGERON 3	0	13	13
16	AS VILLEBON LONGJ. 1	0	12	12
17	VAL D'YERRES HB 1	7	4	11
18	USO ATHIS-MONS 1	0	11	11
19	MORSANG FLEURY 2	0	10	10
20	HBC LIMOURS 1	0	9	9
21	HB ETAMPOIS 1	0	8	8
22	AL BRETIGNY 1	0	7	7
23	AS CORBEIL 1	0	6	6
24	HBC DOURDAN 1	0	5	5
25	AS ST GERMAIN LES ARP. 1	3	0	3
26	H MENNECY VE 1	0	3	3
27	SCA 2000 EVRY 3	0	2	2
28	ES MONTGERON 4	0	1	1

-18F

clt	Equipe	Pts -15F	Pts -18F	Total
1	ES MONTGERON 1	26	16	42
2	SCA 2000 EVRY 1	27	14	41
3	MORSANG FLEURY 1	24	13	37
4	US PALAISEAU 1	19	15	34
5	GIF HBC 1	22	11	33
6	E IGNY-VAUHALLAN 1	25	0	25
7	ES MONTGERON 2	20	4	24
8	SCA 2000 EVRY 2	23	0	23
9	AS ITTEVILLE 1	15	7	22
10	AS VILLEBON LONGJ. 1	12	10	22
11	SAVIGNY HB 91 1	21	0	21
12	MORSANG FLEURY 2	10	9	19
13	HBC VAL DE SEINE 1	18	0	18
14	DRAVEIL HB 1	17	0	17
15	BONDOUFLE AC CE 1	16	0	16
16	AL BRETIGNY 1	7	8	15
17	AS EGLY 1	14	0	14
18	HB ETAMPOIS 1	8	6	14
19	ES MONTGERON 3	13	0	13
20	ST MICHEL SPORTS 1	0	12	12
21	USO ATHIS-MONS 1	11	0	11
22	HBC DOURDAN 1	5	5	10
23	HBC LIMOURS 1	9	0	9
24	AS CORBEIL 1	6	0	6
25	VAL D'YERRES HB 1	4	2	6
26	H MENNECY VE 1	3	0	3
27	ST MICHEL SPORTS 2	0	3	3
28	SCA 2000 EVRY 3	2	0	2
29	ES MONTGERON 4	1	0	1
30	GIF HBC 2	0	1	1

-11m

clt	Equipe	Pts		clt	Equipe	Pts
1	MORSANG FLEURY 1	65		34	AS CORBEIL 1	32
2	MASSY ESSONNE HB 1	64		35	HBC LISSES 1	31
3	US PALAISEAU 1	63		36	HBC LIMOURS 1	30
4	HBC COUDRAYSIEN 1	62		37	SAVIGNY HB 91 2	29
5	ES BRUNOY 1	61		38	AS MARCOUSSIS 1	28
6	TU VERRIERES 1	60		39	ST MICHEL SPORTS 2	27
7	DRAVEIL HB 1	59		40	CO CROSNE 1	26
8	MASSY ESSONNE HB 2	58		41	STE GENEVIEVE SPORTS 2	25
9	H MENNECY VE 1	57		42	AS CORBEIL 2	24
10	HBC VAL DE SEINE 1	56		43	TU VERRIERES 2	23
11	ST MICHEL SPORTS 1	55		44	ES BRUNOY 2	22
12	ES MONTGERON 1	54		45	DRAVEIL HB 2	21
13	SAVIGNY HB 91 1	53		46	VAL D'YERRES HB 1	20
14	AS VILLEBON LONGJ. 1	52		47	OLYMPIQUE VIGNEUX 1	19
15	AS ST GERMAIN LES ARP. 1	51		48	H MENNECY VE 2	18
16	PEHB-JUVISY 1	50		49	AS ITTEVILLE 1	17
17	STE GENEVIEVE SPORTS 1	49		50	ES VIRY-CHATILLON 1	16
18	AL BRETIGNY 1	48		51	US PALAISEAU 3	15
19	US PALAISEAU 2	47		52	PEHB-JUVISY 2	14
20	HBC VAL DE SEINE 2	46		53	AS ITTEVILLE 2	13
21	AS EGLY 1	45		54	BALLANCOURT VE HB 1	12
22	CO LES ULIS 1	44		55	SAVIGNY HB 91 3	11
23	HBC DOURDAN 1	43		56	DRAVEIL HB 3	10
24	HB ETAMPOIS 1	42		57	HB ETAMPOIS 2	9
25	SCA 2000 EVRY 1	41		58	GIF HBC 2	8
26	USO ATHIS-MONS 1	40		59	US RIS ORANGIS 1	7
27	MASSY ESSONNE HB 3	39		60	AS CORBEIL 3	6
28	E IGNY-VAUHALLAN 1	38		61	AS VILLEBON LONGJ. 2	5
29	AL BRETIGNY 2	37		62	VAL D'YERRES HB 2	4
30	EPINAY-VILLEMOSSE HBC 1	36		63	SAVIGNY HB 91 4	3
31	MORSANG FLEURY 2	35		64	ES MONTGERON 2	2
32	BONDOUFLE AC CE 1	34		65	US GRIGNY HB 1	1
33	GIF HBC 1	33				

-13m

clt	Equipe	Pts -11m	Pts -13m	Total	clt	Equipe	Pts -11m	Pts -13m	Total
1	MASSY ESSONNE HB 1	64	55	119	34	HBC LISSES 1	31	24	55
2	ES BRUNOY 1	61	54	115	35	AL BRETIIGNY 2	37	15	52
3	TU VERRIERES 1	60	52	112	36	TU VERRIERES 2	23	29	52
4	US PALAISEAU 1	63	46	109	37	SAVIGNY HB 91 2	29	22	51
5	ST MICHEL SPORTS 1	55	51	106	38	MASSY ESSONNE HB 3	39	9	48
6	MASSY ESSONNE HB 2	58	45	103	39	GIF HBC 2	8	40	48
7	HBC VAL DE SEINE 1	56	47	103	40	AS EGLY 1	45	0	45
8	SAVIGNY HB 91 1	53	50	103	41	BALLANCOURT VE HB 1	12	33	45
9	H MENNECY VE 1	57	42	99	42	US RIS ORANGIS 1	7	38	45
10	STE GENEVIEVE SPORTS 1	49	48	97	43	AS CORBEIL 1	32	6	38
11	AS VILLEBON LONGJ. 1	52	43	95	44	CO CROSNE 1	26	12	38
12	SCA 2000 EVRY 1	41	53	94	45	STE GENEVIEVE SPORTS 2	25	11	36
13	HB ETAMPOIS 1	42	49	91	46	AS ITTEVILLE 1	17	19	36
14	HBC COUDRAYSIEN 1	62	26	88	47	MORSANG FLEURY 2	35	0	35
15	AS ST GERMAIN LES ARP. 1	51	37	88	48	OLYMPIQUE VIGNEUX 1	19	16	35
16	HBC VAL DE SEINE 2	46	41	87	49	VAL D'YERRES HB 1	20	10	30
17	ES MONTGERON 1	54	32	86	50	H MENNECY VE 2	18	8	26
18	MORSANG FLEURY 1	65	14	79	51	AS CORBEIL 2	24	0	24
19	DRAVEIL HB 1	59	20	79	52	DRAVEIL HB 2	21	0	21
20	AL BRETIIGNY 1	48	31	79	53	ES VIRY-CHATILLON 1	16	2	18
21	GIF HBC 1	33	44	77	54	US PALAISEAU 3	15	3	18
22	HBC DOURDAN 1	43	30	73	55	SCA 2000 EVRY 2	0	17	17
23	EPINAY-VILLEMORISSON HBC 1	36	36	72	56	PEHB-JUVISY 2	14	0	14
24	CO LES ULIS 1	44	27	71	57	AS ITTEVILLE 2	13	0	13
25	PEHB-JUVISY 1	50	18	68	58	SAVIGNY HB 91 3	11	0	11
26	ST MICHEL SPORTS 2	27	39	66	59	DRAVEIL HB 3	10	0	10
27	HBC LIMOURS 1	30	34	64	60	HB ETAMPOIS 2	9	0	9
28	E IGNY-VAUHALLAN 1	38	25	63	61	VAL D'YERRES HB 2	4	5	9
29	USO ATHIS-MONS 1	40	21	61	62	AS ST GERMAIN LES ARP.2	0	7	7
30	US PALAISEAU 2	47	13	60	63	AS CORBEIL 3	6	0	6
31	BONDOUFLE AC CE 1	34	23	57	64	ES MONTGERON 2	2	4	6
32	ES BRUNOY 2	22	35	57	65	AS VILLEBON LONGJ. 2	5	0	5
33	AS MARCOUSSIS 1	28	28	56	66	SAVIGNY HB 91 4	3	0	3
					67	US GRIGNY HB 1	1	1	2

-15M

clt	Equipe	Pts -13m	Pts -15M	Total	clt	Equipe	Pts -13m	Pts -15M	Total
1	MASSY ESSONNE HB 1	55	43	98	30	US RIS ORANGIS 1	38	1	39
2	ES BRUNOY 1	54	39	93	31	DRAVEIL HB 1	20	19	39
3	SAVIGNY HB 91 1	50	42	92	32	MORSANG FLEURY 1	14	24	38
4	TU VERRIERES 1	52	38	90	33	AS ST GERMAIN LES ARP. 1	37	0	37
5	STE GENEVIEVE SPORTS 1	48	40	88	34	CO LES ULIS 1	27	9	36
6	ST MICHEL SPORTS 1	51	33	84	35	ES BRUNOY 2	35	0	35
7	HBC VAL DE SEINE 1	47	36	83	36	E IGNY-VAUHALLAN 1	25	8	33
8	US PALAISEAU 1	46	37	83	37	TU VERRIERES 2	29	0	29
9	H MENNECY VE 1	42	41	83	38	STE GENEVIEVE SPORTS 2	11	15	26
10	SCA 2000 EVRY 1	53	28	81	39	MASSY ESSONNE HB 3	9	17	26
11	MASSY ESSONNE HB 2	45	35	80	40	HBC LISSES 1	24	0	24
12	GIF HBC 1	44	34	78	41	AS EGLY 1	0	23	23
13	BALLANCOURT VE HB 1	33	32	65	42	PEHB-JUVISY 1	18	0	18
14	HB ETAMPOIS 1	49	14	63	43	US PALAISEAU 2	13	5	18
15	GIF HBC 2	40	18	58	44	H MENNECY VE 2	8	10	18
16	ES MONTGERON 1	32	25	57	45	AS CORBEIL 1	6	12	18
17	HBC DOURDAN 1	30	26	56	46	SCA 2000 EVRY 2	17	0	17
18	AS VILLEBON LONGJ. 1	43	11	54	47	OLYMPIQUE VIGNEUX 1	16	0	16
19	HBC LIMOURS 1	34	20	54	48	AL BRETIGNY 2	15	0	15
20	AL BRETIGNY 1	31	22	53	49	VAL D'YERRES HB 1	10	3	13
21	BONDOUFLE AC CE 1	23	29	52	50	CO CROSNE 1	12	0	12
22	SAVIGNY HB 91 2	22	30	52	51	AS ST GERMAIN LES ARP.2	7	0	7
23	AS ITTEVILLE 1	19	31	50	52	BONDOUFLE AC CE 2	0	7	7
24	EPINAY-VILLEMOISSON HBC 1	36	13	49	53	AS ITTEVILLE 2	0	6	6
25	AS MARCOUSSIS 1	28	21	49	54	VAL D'YERRES HB 2	5	0	5
26	USO ATHIS-MONS 1	21	27	48	55	ES MONTGERON 2	4	0	4
27	HBC VAL DE SEINE 2	41	4	45	56	ES VIRY-CHATILLON 1	2	2	4
28	HBC COUDRAYSIEN 1	26	16	42	57	US PALAISEAU 3	3	0	3
29	ST MICHEL SPORTS 2	39	0	39	58	US GRIGNY HB 1	1	0	1

-18M

clt	Equipe	Pts -15M	Pts -18M	Total	clt	Equipe	Pts -15M	Pts -18M	Total
1	MASSY ESSONNE HB 1	43	39	82	30	AS EGLY 1	23	0	23
2	SAVIGNY HB 91 1	42	36	78	31	STE GENEVIEVE SPORTS 2	15	8	23
3	ES BRUNOY 1	39	37	76	32	GIF HBC 2	18	0	18
4	STE GENEVIEVE SPORTS 1	40	34	74	33	HBC LISSES 1	0	17	17
5	MASSY ESSONNE HB 2	35	38	73	34	HBC COUDRAYSIEN 1	16	0	16
6	TU VERRIERES 1	38	33	71	35	TU VERRIERES 2	0	16	16
7	HBC VAL DE SEINE 1	36	30	66	36	ES MONTGERON 2	0	15	15
8	ST MICHEL SPORTS 1	33	32	65	37	AS CORBEIL 1	12	0	12
9	H MENNECY VE 1	41	21	62	38	VAL D'YERRES HB 1	3	9	12
10	GIF HBC 1	34	26	60	39	ES BRUNOY 2	0	12	12
11	US PALAISEAU 1	37	20	57	40	AS ST GERMAIN LES ARP.2	0	11	11
12	BONDOUFLE AC CE 1	29	28	57	41	H MENNECY VE 2	10	0	10
13	ES MONTGERON 1	25	29	54	42	CO LES ULIS 1	9	0	9
14	DRAVEIL HB 1	19	31	50	43	E IGNY-VAUHALLAN 1	8	0	8
15	MORSANG FLEURY 1	24	25	49	44	BONDOUFLE AC CE 2	7	0	7
16	AL BRETIGNY 1	22	27	49	45	US PALAISEAU 2	5	2	7
17	HBC DOURDAN 1	26	19	45	46	CO LES ULIS 2	0	7	7
18	HBC LIMOURS 1	20	22	42	47	AS ITTEVILLE 2	6	0	6
19	USO ATHIS-MONS 1	27	10	37	48	HBC DOURDAN 2	0	6	6
20	HB ETAMPOIS 1	14	23	37	49	HBC LIMOURS 2	0	5	5
21	MASSY ESSONNE HB 3	17	18	35	50	HBC VAL DE SEINE 2	4	0	4
22	AS VILLEBON LONGJ. 1	11	24	35	51	CO CROSNE 1	0	4	4
23	AS ST GERMAIN LES ARP. 1	0	35	35	52	MORSANG FLEURY 2	0	3	3
24	AS MARCOUSSIS 1	21	13	34	53	ES VIRY-CHATILLON 1	2	0	2
25	BALLANCOURT VE HB 1	32	0	32	54	US RIS ORANGIS 1	1	0	1
26	AS ITTEVILLE 1	31	0	31	55	MARCOUSSIS 2	4	0	4
27	SAVIGNY HB 91 2	30	1	31	56	MORSANG FLEURY 2	0	3	3
28	SCA 2000 EVRY 1	28	0	28	57	ES VIRY-CHATILLON 2	2	0	2
29	EPINAY-VILLEMORIS HBC 1	13	14	27	58	US RIS ORANGIS 1	1	0	1

ANNEXE 4

GRILLES des RENCONTRES

11 OU 12 ÉQUIPES

ALLER	→	RENCONTRES					←	RETOUR
J 1	12 - 1	11 - 2	3 - 10	9 - 4	5 - 8	7 - 6	J 12	
J 2	1 - 11	10 - 12	2 - 9	8 - 3	4 - 7	6 - 5	J 13	
J 3	1 - 10	9 - 11	12 - 8	7 - 2	3 - 6	5 - 4	J 14	
J 4	9 - 1	8 - 10	11 - 7	6 - 12	2 - 5	4 - 3	J 15	
J 5	1 - 8	7 - 9	10 - 6	5 - 11	12 - 4	3 - 2	J 16	
J 6	7 - 1	6 - 8	9 - 5	4 - 10	11 - 3	2 - 12	J 17	
J 7	1 - 6	5 - 7	8 - 4	3 - 9	10 - 2	12 - 11	J 18	
J 8	5 - 1	4 - 6	7 - 3	2 - 8	9 - 12	11 - 10	J 19	
J 9	1 - 4	3 - 5	6 - 2	12 - 7	8 - 11	10 - 9	J 20	
J 10	3 - 1	2 - 4	5 - 12	11 - 6	7 - 10	9 - 8	J 21	
J 11	1 - 2	12 - 3	4 - 11	10 - 5	6 - 9	8 - 7	J 22	

9 OU 10 ÉQUIPES

ALLER	→	RENCONTRES				←	RETOUR
J 1	10-1	9-2	3-8	7-4	5-6	J 10	
J 2	1-9	8-10	2-7	6-3	4-5	J 11	
J 3	1-8	7-9	10-6	5-2	3-4	J 12	
J 4	7-1	6-8	9-5	4-10	2-3	J 13	
J 5	1-6	5-7	8-4	3-9	10-2	J 14	
J 6	5-1	4-6	7-3	2-8	9-10	J 15	
J 7	1-4	3-5	6-2	10-7	8-9	J 16	
J 8	3-1	2-4	5-10	9-6	7-8	J 17	
J 9	1-2	10-3	4-9	8-5	6-7	J 18	

7 OU 8 ÉQUIPES

ALLER	→	RENCONTRES			←	RETOUR
J 1	8 - 1	7 - 2	3 - 6	5 - 4	J 8	
J 2	1 - 7	6 - 8	2 - 5	4 - 3	J 9	
J 3	1 - 6	5 - 7	8 - 4	3 - 2	J 10	
J 4	5 - 1	4 - 6	7 - 3	2 - 8	J 11	
J 5	1 - 4	3 - 5	6 - 2	8 - 7	J 12	
J 6	3 - 1	2 - 4	5 - 8	7 - 6	J 13	
J 7	1 - 2	8 - 3	4 - 7	6 - 5	J 14	

5 ou 6 équipes

ALLER →	RENCONTRES			RETOUR ←
J 01	2 - 6	1 - 4	3 - 5	J 06
J 02	6 - 3	4 - 2	5 - 1	J 07
J 03	5 - 4	1 - 6	2 - 3	J 08
J 04	3 - 1	2 - 5	6 - 4	J 09
J 05	1 - 2	4 - 3	5 - 6	J 10

3 ou 4 équipes

ALLER →	RENCONTRES		RETOUR ←
J 01	1 - 4	2 - 3	J 04
J 02	3 - 1	4 - 2	J 05
J 03	1 - 2	3 - 4	J 06

POULE DE 9 ÉQUIPES

1ERE ROTATION

1ère journée	A B C	E D F	I G H
2ème journée	D H A	G F B	C E I
3ème journée	E A G	B I D	F C H
4ème journée	A F I	H B E	G D C

2E ROTATION

5ème journée	C A B	F E D	H I G
6ème journée	A D H	B G F	I C E
7ème journée	G E A	D B I	H F C
8ème journée	I A F	E H B	C G D

3E ROTATION

1ère journée	B C A	D F E	G H I
2ème journée	H A D	F B G	E I C
3ème journée	A G E	I D B	C H F
4ème journée	F I A	B E H	D C G

Le club figurant en caractère gras reçoit les deux autres :

ANNEXE 5

REGLEMENT de la COUPE et du CHALLENGE de l'ESSONNE **2021-2022**

La prise en compte du caractère particulier de la saison 2021/2022 pourrait conduire à modifier le déroulement du premier tour de Coupe de l'Essonne et de Challenge de l'Essonne dans toutes les catégories jeunes ainsi que les catégories +16 ans.

Catégories jeunes

Dans la mesure du possible le premier tour de ces compétitions se joue en match « aller » de poules de 4 ou 3 équipes.

Les poules sont constituées par tirage au sort intégral. L'ordre des matchs résulte de l'application de la grille fédérale correspondante.

La COC adapte le nombre de poule et d'équipes qualifiées en gardant à l'esprit les principes suivants :

- En Coupe : toutes les équipes inscrites participent au premier tour
- En Challenge seules les équipes « 2 » participent au premier tour
- Le nombre de poules de 4 doit être maximisé et complété par le nombre suffisant et nécessaire de poule de 3
- Les nombre d'équipes qualifiées pour le second tour ne doit pas être supérieur à :
 - En Coupe : 16
 - En Challenge : 32
- Les équipes éliminées de la Coupe sont reversées en Challenge si :
 - Elles n'évoluent pas en poule « Elite » pour les -12m et -14m ou en championnat de Ligue pour les -16F&M et-18M.
 - Le club n'est pas déjà représenté par une équipe 2.

Les règles de non doublement s'appliquent telles quelles sont prévues dans le règlement habituel.

Les jeunes filles -12 peuvent participer, aux même conditions que les garçons, aux Coupe et Challenge -12m tant que leur compétition spécifique n'est pas commencée. Dès le début de leur compétition, les règles de non doublement s'appliquent.

- Il pourra être créé une coupe -20M, si au moins 8 équipes s'inscrivent.

+16 ans

Les rencontres pourraient devoir être jouées le week-end, particulièrement concernant les Coupes des équipes départementales, féminines et masculines.

Le règlement particulier s'inscrit en complément des règlements généraux du handball.

En l'absence de précision contraire : le terme « joueur(s) » signifie joueur(s) ou joueuse(s)

Règlement général

Préalables à respecter pour toutes inscriptions quel que soit le niveau :

- Un club ne peut pas inscrire plus de deux équipes, par catégorie, sur l'ensemble des compétitions coupe, challenge, trophée, sauf en -11 et -13 si la troisième équipe est exclusivement féminine
- Une équipe 1 éliminée en coupe ne peut pas redescendre en challenge si une équipe 2 est engagée en challenge.
- Tout joueur ayant évolué en équipe 1 ne peut jouer en équipe 2.
 - *Un joueur ayant participé à un tour de Trophée National et Régional ne pourra plus participer au Trophée Départemental*
- Un joueur ayant évolué dans une catégorie ne pourra pas redescendre dans une catégorie d'âge inférieur.
- Un joueur ayant joué un match d'un tour donné dans une catégorie ne peut pas jouer un match d'un même tour dans une autre catégorie, ceci sans considération de dates.
 - Exemples :
 - un joueur -14 ayant joué un 1/32 de finale, ne peut pas jouer un 1/32 finale en -16
 - une joueuse -12 ayant joué un 1/32 de finale en -12m ne peut pas jouer un 1/32 de finale en -12F ou inversement.
- Le nombre de licence B, D ou E n'est pas limité
- Aucune licence C ne pourra participer ni à la coupe, ni au challenge, ni au trophée.

Conventions et Regroupements

Féminines

- Les clubs membre d'une convention ou d'un regroupement d'équipe féminine (Art.25, Art. 24) en catégorie « jeunes » peuvent :
 - inscrire collectivement cette équipe en Coupe dans ce cas :
 - Le niveau de championnat retenu sera celui auquel cette équipe participe
 - Inscrire séparément en coupe une équipe en leur nom dans ce cas :
 - L'équipe de convention ou de regroupement ne peut plus participer à la coupe, ceci dès la première inscription séparée.
 - Le niveau retenu pour la compétition sera,
 - pour le club porteur, celui du championnat auquel l'équipe de convention ou regroupement participe
 - pour les autres clubs, le plus haut de leur équipe en nom propre ou, à défaut, le plus bas départemental

Masculins

- Les équipes masculines issues d'une convention ou d'un regroupement (Art.25, Art. 24) ne peuvent pas prendre part à la coupe, ni au challenge ni au Trophée.
- Chacun des clubs membre d'une équipe en convention, ou en regroupement, peut inscrire séparément une équipe à son nom.
 - Dans ce cas :
 - Le niveau retenu pour la compétition sera,
 - pour le club porteur, celui du championnat auquel l'équipe de convention ou regroupement participe
 - pour les autres clubs, le plus haut de leur équipe en nom propre ou, à défaut, le plus bas départemental

Cas particuliers des Equipes et Joueurs, -15 , -18 et +16, évoluant en Championnat National et/ ou Régional

Tout ce qui n'est pas explicitement autorisé est interdit

	Cpe -16	Chge -16	Cpe -18	Chge -18	Coupe ds Eq. Départementales	Coupe ds Eq. Nat& Rég
Equipe -16 Région	Oui					
Equipe -18 Région			Oui			
Equipe -18 <i>Champ de France</i>						Oui
Equipe +16 N1; N2; N3M						Oui
Equipe +16 Régional et +16F N3						Oui
<i>Joueur -15 Région</i>	Oui			Oui		
<i>Joueur -18 Région</i>			Oui		Oui	Oui
<i>Joueur -18 Champ de France</i>			Oui dans la limite de 3 joueurs par équipe par FDME		Oui dans la limite de 3 joueurs par équipe par FDME	Oui
<i>Joueuses -18 Champ de France</i>			Oui dans la limite de 7 joueuses si pas de Cpe spécifique		Oui dans la limite de 7 joueuses par équipe par FDME	Oui
<i>Joueur +16 N1; N2; N3M</i>						Oui
<i>Joueur +16 Régional ; N3F</i>			Oui dans la limite de 3 joueurs par équipe par FDME		Oui dans la limite de 3 joueurs par équipe par FDME	Oui

Organisation des Compétitions

Tirage au sort

- Le nombre de tours est défini catégorie par catégorie en fonction du nombre d'équipes inscrites
- La date des tirages au sort est annoncée et des représentants de club peuvent y participer
- Un tirage au sort entre chaque tour sera effectué
 - Par principe le 1er club nommé lors du tirage au sort reçoit, cependant en catégorie jeune l'équipe évoluant en Région se déplacera chez celle jouant en Département.
- Les organigrammes téléchargeables sur le site du comité, décrivent de manière précise le déroulement de chaque compétition suivant le nombre d'équipes inscrites en début de saison.

Programmation des rencontres

- Les clubs doivent rédiger les conclusions de matchs dans les meilleurs délais suivant la mise en ligne des rencontres sur Gesthand
- En catégorie +16 les matchs sont programmés, en semaine, à l'initiative du club recevant :
 - Il en fixe la date, avec comme limite la date butoir, le lieu et l'heure du coup d'envoi.
 - Les horaires réglementaires à respecter sont compris entre 20h30 pour le coup d'envoi et 23h00 pour la fin de match, sauf accord entre clubs.
 - Les rencontres le weekend sont autorisées si les 2 clubs sont d'accord.
- En catégorie jeunes : les dates possibles pour la tenue des matchs sont définies, à chaque tour, par la COC, les clubs recevant sont tenus de s'y conformer, à l'exception des cas suivant :
 - Accord entre les deux clubs pour jouer avant la date prévue.
 - Impossibilité, dûment reconnue par la COC en application des textes règlementaires
 - Dans le cas où le match se joue en semaine les horaires autorisés, en catégorie jeune, sont: entre 19h00 pour le coup d'envoi et 21h00 pour la fin de match.
- Aucun report ne sera accepté sauf pour les cas prévus par l'article 94.1.1 du Règlement Fédéral.
- Aucun report ne sera accepté s'il avait pour effet de repousser la rencontre au-delà la date butoir fixée au calendrier.
- L'ordre des finalités communiqué avant le premier tour de coupe ou trophée ne sera pas modifié.
- Lors des finales les équipes des clubs hôtes sont systématiquement « recevant ».
- Les équipes finalistes pourront inscrire 14 joueurs sur la FDME.

Respect des Règles et de l'Esprit

- Une équipe déclarée forfait se verra sanctionnée dans les mêmes conditions qu'en championnat départemental.
- Une équipe déclarée « forfait » en Coupe jeune ne pourra participer au Challenge.
- Toute équipe ne respectant pas les règles sera automatiquement exclue du Trophée, de la coupe et/ou du Challenge, avec match perdu par pénalité.

Communication des résultats

- Les clubs sont tenus de transmettre les résultats de leurs équipes par le logiciel FDME (sauf cas de force majeure) :
 - avant 23h00 le dimanche pour les rencontres du jour et celles ayant eu lieu le vendredi ou le samedi précédent.
 - avant 12h00 le lendemain pour les rencontres ayant eu lieu le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Tout cas non prévu au présent règlement sera traité par la COC et validé par le Bureau directeur et ne sera pas susceptible d'appel.

Arbitrage

- Les arbitres sont désignés par la CDA ou la CDJA selon les catégories et les disponibilités.
- Les indemnités d'arbitrage, désignés CDA, sont à régler à parts égales entre les clubs concernés.

Contentieux et pénalité

- Même règlement que pour le championnat.

Rappel concernant les cas d'égalité à la fin temps réglementaire

En cas d'égalité à la fin temps réglementaire, les équipes se départagent par l'épreuve des tirs au but selon les règles suivantes:

- ✓ *1/ Une série de 5 tirs : Avant les jets de sept mètres, chaque équipe désigne à l'arbitre, à l'aide des numéros de maillots, les cinq joueurs habilités qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire. L'ordre des tireurs est laissé au choix des équipes. L'équipe qui a marqué le plus de buts est déclarée vainqueur.*
- ✓ *2/ En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, il est procédé à une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.*
- ✓ *Cette série est "dite à mort subite". À nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.*

Nota : *un joueur, exclu ou disqualifié ne peut pas participer aux tirs au but pour son équipe.*

- En cas de match se terminant par des tirs au but, le score pris en compte sera le score final, à savoir le score à la fin du temps réglementaire plus les tirs au but.

Moins de 12 mixte

Coupe

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes de clubs n'ayant pas inscrit d'équipe 2 en Challenge.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont reversés en Challenge

Au 1^{er} tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant
- Les perdants, à l'exception des équipes « Elite », sont versés dans le challenge de l'Essonne.

Au 2^{ème} tour les perdants sont éliminés, sans accès possible en Challenge.

Challenge

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes 2.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont éliminés

Au 1^{er} tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant.
- Les perdants sont éliminés

Particularités

- Une troisième équipe « F » pourra être engagée en challenge mixte dans la mesure où elle sera uniquement féminine.
- Cette équipe « F » sera aussi, **obligatoirement**, inscrite en coupe -11 féminine.
- Une équipe féminine « forfait » en coupe féminine est automatiquement « forfait » en challenge mixte.

Coupe et Challenge -11 féminine

L'organisation dépendra du nombre d'équipes inscrites

Moins de 14 F&M

Coupe

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes de clubs n'ayant pas inscrit d'équipe 2 en Challenge.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont reversés en Challenge (Cette règle peut être différente en féminine)

Au 1er tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant
- Les perdants, à l'exception des équipes « Elite et Excellence », sont versés dans le challenge de l'Essonne. (Cette règle peut être différente en féminine)

Au 2^{ème} tour les perdants sont éliminés, sans accès possible en Challenge.

Challenge

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes 2.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont éliminés

Au 1er tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant.
- Les perdants sont éliminés

Particularités

- Une troisième équipe « F » pourra être engagée en challenge mixte dans la mesure où elle sera uniquement féminine.
- Cette équipe « F » sera aussi, **obligatoirement**, inscrite en coupe -13 féminine.
- Une équipe féminine « forfait » en coupe féminine est automatiquement « forfait » en challenge mixte.

Challenge -14 féminin

L'organisation dépendra du nombre d'équipes inscrites

Moins de 16M

Coupe

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes de clubs n'ayant pas inscrit d'équipe 2 en Challenge.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont reversés en Challenge (Cette règle peut être différente en féminine)

Au 1er tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant
- Les perdants, à l'exception des équipes « Région », sont versés dans le challenge de l'Essonne. (Cette règle peut être différente en féminine)

Au 2^{ème} tour les perdants sont éliminés, sans accès possible en Challenge.

Challenge

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes 2.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont éliminés

Au 1er tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant.
- Les perdants sont éliminés

Challenge -15 féminin

L'organisation dépendra du nombre d'équipes inscrites

Moins de 18 M

Coupe

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes de clubs n'ayant pas inscrit d'équipe 2 en Challenge.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont reversés en Challenge (Cette règle peut être différente en féminine)

Au 1^{er} tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant
- Les perdants, à l'exception des équipes « Région », sont versés dans le challenge de l'Essonne. (Cette règle peut être différente en féminine)

Au 2^{ème} tour les perdants sont éliminés, sans accès possible en Challenge.

Challenge

Si nécessaire un tour préliminaire sera organisé dans le but d'atteindre le nombre maximum de 32 équipes participantes au 1^{er} tour. Ce tour préliminaire, éventuel, ne concernera que les équipes 2.

- Les vainqueurs participent au 1^{er} tour
- Les perdants sont éliminés

Au 1^{er} tour toutes les équipes restantes participent.

- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour suivant.
- Les perdants sont éliminés

Challenge -18 féminin

L'organisation dépendra du nombre d'équipes inscrites

Catégories +16

Plus 16 M & F

Deux compétitions sont organisées pour chacune des catégories +16 féminines et +16 masculins :

Le Trophée des Equipes Départementales de l'Essonne

- Réservé aux clubs ayant une équipe évoluant en championnat départemental de l'Essonne

Le Trophée des Equipes Nationales et Régionales de l'Essonne

- Ouvert aux clubs de l'Essonne ayant une équipe évoluant en championnat
 - National (N3M ; N2 ; N1 ; -18CdF)
 - Régional
 - départemental

Nota :

- un club peut engager une équipe en Trophée des Equipes Départementales de l'Essonne et une autre en Trophée des Equipes Nationales et Régionales de l'Essonne, dès lors qu'il remplit les conditions de participation de chacune des compétitions.
- Un club ayant une équipe en Championnat de France -18 peut l'engager en Trophée des Equipes Nationales et Régionales de l'Essonne en plus de sa +16, le cas échéant.
 - Dans cette équipe ne pourront participer que les -18 ans remplissant les conditions pour jouer en +16 ans
- Un club inscrivant une équipe départementale en Trophée des Equipes Nationales et Régionales de l'Essonne renonce, de fait, à participer au Trophée départemental

Trophée des Equipes Départementales de l'Essonne

Conditions de participation

Trophée Féminin

- Ouvert à tous les clubs, conventions ou regroupements (Art.25, Art. 24) de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans départemental.
- Une seule équipe par club, convention ou regroupement

Trophée Masculin

- Ouvert à tous les clubs de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans départemental.
- Une seule équipe par club

Organisation générale

- Cette compétition est à élimination directe, l'équipe perdante est éliminée.
- Le nombre de tours dépend du nombre d'équipes engagées
- Toutes les équipes engagées entrent dans la compétition dès le premier tour
- Les rencontres sont désignées par tirage au sort intégral
- L'équipe tirée au sort la première reçoit.

Trophée des équipes nationales et régionales de l'Essonne

Conditions de participation

Trophée Féminin

- Ouvert à tous les clubs ou conventions (Art.25) de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans
 - National (N2 ; N1 ; -18CdF)
 - Régional
 - Départemental
- Une seule équipe par club, convention ou regroupement, à l'exception d'une équipe -18 CdF qui pourra s'ajouter à la première le cas échéant.

Trophée Masculin

- Ouvert à tous les clubs de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans national ou régional.
 - National (N3 ; N2 ; N1 ; -18CdF)
 - Régional
 - Départemental
- Une seule équipe par club, à l'exception d'une équipe -18 CdF qui pourra s'ajouter à la première le cas échéant.

Organisation générale

- Cette compétition est à élimination directe, l'équipe perdante est éliminée.
- Le nombre de tours dépend du nombre d'équipes engagées
- Toutes les équipes engagées entrent dans la compétition dès le premier tour
- Les rencontres sont désignées par tirage au sort intégral
- L'équipe tirée au sort la première reçoit.